



**RENTREE
DES
CLASSES !**



Vie municipale ou urbanisme, enfance et jeunesse, retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet www.pencran.fr

PERMANENCES DES ELUS EN MAIRIE

Jean CRENN, Maire, reçoit le lundi de 9h à 16h et sur RDV du mardi au vendredi.

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Stéphane HERVOIR : urbanisme, aménagement du territoire et environnement

Jean-Claude LARVOR : bâtiments, réseaux, travaux

Guyllaine SENE : enfance, jeunesse

Annick JAFFRES : information, relations avec les associations, CCAS

Jacques LE FUR : voirie, eau potable.

OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :

8h30 – 12h et 13h30 – 17h30

Le vendredi :

8h30 – 12h et 13h30 – 16h30

Le samedi : 9h – 12h

NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

TAP, ALSH et garderie : 09 60 54 23 03

Urgence Assainissement :

02 77 62 40 09 (SAUR)

Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 02/09/2015.

Nitrates (NO₃) : 21 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur pencran.fr



Dépôt des articles pour le prochain Pencran Infos

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel (pencran-infos@pencran.fr) avant le **19 octobre 2015**.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Naissance : Tyméo MUNIER, Bourg, né le 21 septembre

Décès : Albertine LESTOU, 56 rue des Bruyères, décédée le 21 septembre, 91 ans

URBANISME

Non-opposition à une déclaration préalable de travaux :

M. HOURT, 7 rue Per Jakes Hélias, changement de la porte de garage.

Coupages d'électricité

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, ERDF réalisera des travaux sur le réseau électrique le mardi 13 octobre 2015 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Ces travaux entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Relevé des compteurs d'eau

Les agents des services techniques procéderont au relevé de votre compteur d'eau à compter du lundi 02 novembre 2015.

Merci de veiller à l'accessibilité de votre compteur.

Révision exceptionnelle des listes électorales en 2015

Suite à la révision des listes électorales qui vient de s'achever, les électeurs inscrits sur les listes avant le 30 septembre 2015 auront la possibilité de voter aux élections régionales de décembre prochain. Il en est de même pour les jeunes Pencranais recensés et âgés de 18 ans au 05 décembre 2015 qui en ont été avisés par courrier.

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

* La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription ;

En revanche, les demandes d'inscription déposées entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2015 ne permettront de voter qu'à compter du 1^{er} mars 2016.

* L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.).

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en **juillet 1999** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

La mairie est régulièrement saisie de doléances concernant les chiens en divagation. Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils doivent les tenir attachés et qu'ils sont responsables des dégâts que ceux-ci peuvent causer.



Par respect pour les riverains, les personnes promenant leurs chiens dans les quartiers sont priées de veiller à la propreté des endroits où elles passent en prenant soin de ramasser les excréments de leurs animaux.

Dates à retenir

- Dim. 04/10 : Paroisses Dirinon-Pencran - Kig ha Farz - salle polyvalente Dirinon, 12h
- Ven. 09/10 : APAF - assemblée générale, salle Argoat, 20h30
- Sam. 10/10 : CCAS - repas des Aînés - salle polyvalente, 12h
- Mar. 27/10 : Amis de la Colline - interclubs

Résumé de la séance du 21 septembre 2015

Absents : Guylaine SENE (a donné pouvoir à Stéphane HERVOIR), Philippe BOULLE (a donné pouvoir à Michel PRONOST), Séverine DANGELSER (excusée), Sandra L'HOSTIS (excusée), Céline HOURCQ.

Secrétaire de séance : Solange SCHMITT

CONVENTION ANIMATION JEUNESSE 2015

S. HERVOIR propose de renouveler la convention de prestation de service entre la municipalité et la MPT de Landerneau pour l'animation jeunesse (11/25 ans) pour l'année 2015. Pour un montant estimé à 20 000 €, les jeunes pencranais peuvent disposer, en présence d'un animateur, d'un local (à l'Arc-en-Ciel), le mercredi après-midi, le vendredi soir et le samedi après-midi. Ils peuvent aussi s'inscrire à un programme d'activités (Laser-Game, soirée films, bowling ...), aux Vac'ados et à la Passerelle à des tarifs privilégiés. POUR : 16

MAÎTRISE D'ŒUVRE RESTRUCTURATION DE L'ÉGLISE : APPEL À CANDIDATURES

M. le Maire propose de lancer une consultation portant sur la mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'église de Pencran. Les travaux, estimés à 1 400 000 € HT, pourront s'effectuer en cinq tranches et des subventions importantes sont attendues du fait que l'édifice est classé Monument Historique. POUR : 16

RESTRUCTURATION DE L'ÉGLISE : PLAN DE FINANCEMENT

La restructuration de l'église de Pencran est prévue pour un montant estimé à 1 400 000 € HT. Le tableau de financement peut s'établir comme suit :

Recettes		
Commune	15 %	210 000 €
Etat - Ministère de la Culture	40 %	560 000 €
Conseil Régional de Bretagne	15 %	210 000 €
Conseil Départemental du Finistère	25 %	350 000 €
Fonds privés	5 %	70 000 €
TOTAL	100 %	1 400 000 €

Le plan de financement est validé et M. le Maire est autorisé à effectuer les demandes de subventions. POUR : 16

CONVENTION DE VOIRIE AVEC LA MARTYRE

Yvon PINVIDIC propose d'autoriser M. le Maire à signer une convention avec la commune de La Martyre. Elle permettra de définir les modalités d'entretien des voiries limitrophes entre ces deux communes. POUR : 16

COÛT DE FONCTIONNEMENT PAR ÉLÈVE DE L'ÉCOLE

Pour l'année 2014, le coût par élève est réparti comme suit :

* Elève - école élémentaire : 361,21 € / an

* Elève - école maternelle : 1199,56 € / an

Le conseil valide ces deux coûts.

POUR : 16

VENTE D'UN BÂTIMENT COMMUNAL : PRÉCISION SUR LA VENTILATION DES PRIX

Le bien immobilier sis 150 place de l'Église (comprenant l'Express Café et 2 appartements), propriété de la commune de Pencran, sera vendu à la SNC Munier - PENCAN.

La valeur de ce bien (239 000 €) est de :

* rez-de-chaussée (296 m²), valeur : 143 400 €

* appartement T3 (62 m²), valeur : 35 850 €

* appartement T5 (100 m²), valeur : 59 750 €

Le conseil valide cette répartition. POUR : 16

AVIS SUR LE SCHÉMA DE MUTUALISATION

Suite à une délibération du Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD), il est demandé aux conseils municipaux de donner un avis et d'adopter le nouveau schéma de mutualisation.

Ce schéma est un document qui programme les mutualisations à mettre en oeuvre pour la période 2014-2020 dans différents domaines : aide à l'instruction des dossiers d'urbanisme, ressources humaines, finances, commandes publiques, services techniques...

S. HERVOIR propose au conseil municipal d'accepter ce schéma mais avec les réserves suivantes :

● La mutualisation des services techniques ne doit pas se faire au détriment du service public, c'est-à-dire, notamment, le lien de proximité, la réactivité et la connaissance du terrain et de sa population.

● La volonté louable de maîtriser les finances municipales ne doit pas s'accompagner obligatoirement de "non augmenter des effectifs sur les 23 collectivités du territoire". Une commune doit rester autonome et doit pouvoir gérer son personnel en fonction de deux éléments importants que sont l'augmentation de sa population et les choix politiques du conseil municipal. Une équipe municipale doit avoir la possibilité, si elle le souhaite, et dans le respect de la loi et de son budget, de favoriser tel ou tel domaine et d'y mettre les moyens tant en infrastructure qu'en personnel.

● Le Conseil municipal s'interroge à propos de la mutualisation presque systématique entre la ville-centre et la communauté de communes. L'objectif, encore une fois louable, de limiter les coûts de fonctionnement, ne risque-t-il pas d'aboutir à une impasse démocratique : celle de rendre quasi obligatoire que le maire de la ville-centre soit aussi le président de la Communauté de communes ?

● Pour ce qui est de la mutualisation des services techniques, le conseil choisit l'option qui propose de mutualiser le matériel mais non le personnel.

En effet, en plus des points déjà abordés, une mutualisation des personnels entraînerait le questionnement suivant : quelle hiérarchie serait mise en place, suivant quelle gouvernance ? Qui déciderait des priorités ? N'y a-t-il pas le risque, en changeant d'échelle, de de-

créer un poste de cadre supplémentaire ? Et dans ce cas où seraient les économies ? Où serait la simplification ?

POUR : 16

AVIS SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Suite à une délibération du Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD), il est demandé aux conseils municipaux de donner un avis et d'adopter le transfert de la compétence document d'urbanisme.

S. HERVOIR propose au conseil municipal d'émettre un avis favorable pour ce transfert mais avec les points de vigilance suivants :

● Le Conseil municipal déplore que ce transfert s'effectue sans que la charte de gouvernance qui précisera les modalités d'élaboration du PLUI ne soit connue.

● Il regrette que l'élaboration de cette charte ne se fasse pas avec un représentant de chaque commune et demande que la charte de gouvernance assure la représentation de chaque commune au sein du comité de pilotage.

● Il demande à ce que dans la phase d'élaboration du PLUI, la CCPLD ne s'oppose pas aux évolutions souhaitées par les communes dans la mesure où celles-ci ne seraient pas contradictoires avec les principes et objectifs de ce document.

● Il souhaite que la charte de gouvernance soit proposée au vote des conseils municipaux.

● Il demande à ce que les conseillers municipaux soient tenus au courant de la bonne marche de construction du PLUI par des séminaires et des présentations.

● Il souhaite qu'il soit prévu de demander un avis systématique des conseils municipaux sur le PLUI arrêté.

● Il demande à ce que soit écrit dans la charte que le droit de préemption urbain est délégué aux communes, comme le propose la délibération de la CCPLD.

POUR : 16

AMÉNAGEMENT DE KERMARIA : CHOIX DES ENTREPRISES

La voirie de Kermaria nécessite d'être restructurée et réaménagée. Après consultation, les propositions des entreprises COLAS CENTRE OUEST de Plougastel-Daoulas et JO SIMON de Ploudaniel ont été retenues par la commission d'appel d'offres (CAO) pour les travaux de voirie (189 163,10 € HT) et espaces verts et sablés (12 995,00 € HT).

POUR : 16

Le conseil déplore que des riverains de la route de Kerlois aient refusé l'aménagement de cette voie.

CONSEIL MUNICIPAL

GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA CCPLD: VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES ET VÉRIFICATIONS DES MATÉRIELS ET SYSTÈMES DE PROTECTION INCENDIE

La Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD) propose de former 4 nouveaux groupements de commandes : Vérifications techniques réglementaire; Vérifications des matériels et systèmes de protection incendie ; Assistance et conseil juridique ; Fourniture de registres et livrets de famille.

Après délibération, le conseil municipal décide de retenir les 2 premiers, de désigner la CCPLD comme coordonnateur et autorise le maire à signer les conventions.

POUR : 16

MAÎTRISE D'ŒUVRE DU RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DES NEUF CHÊNES: APPEL À CANDIDATURES

S. HERVOIR propose de lancer une consultation portant sur la mission de maîtrise d'œuvre concernant le réaménagement de la Place des Neuf Chênes et les abords de la nouvelle maison restaurée « maison Jean-Louis ». Il s'agit de repenser l'organisation de la circulation des véhicules, leur stationnement, les espaces naturels et les passages pour la circulation piétonne.

Le conseil municipal autorise le maire à lancer cette consultation et à signer le marché.

POUR : 16

CONSTRUCTION D'UN RALENTISSEUR À GORREQUER : APPEL À CANDIDATURES

J. LE FUR propose de lancer une consultation portant sur la construction d'un plateau ralentisseur au niveau de l'entrée du quartier de Gorrequer afin de réduire la vitesse des véhicules venant de la Croix-Neuve et sécuriser l'entrée du bourg. POUR : 16

CANTINE: MODIFICATION DU RÈGLEMENT

Afin de faciliter le fonctionnement de la cantine et la gestion des repas, S. HERVOIR propose de modifier son règlement en y insérant le point suivant: A compter du 1^{er} janvier 2016, les familles qui ne préinscriront pas leurs enfants à la cantine au moins 24 heures à l'avance, se verront facturer le repas au tarif d'un repas adultes à savoir 5,30 €. POUR : 16

JARDIN D'ENFANTS: MODIFICATION DU RÈGLEMENT

Afin de faciliter la gestion des inscriptions au Jardin d'Enfants, S. HERVOIR propose de fixer à un mois le délai de préavis des familles souhaitant ne plus utiliser les services du Jardin d'Enfants. En l'absence de préavis, le mois qui suivra le départ de l'enfant sera facturé suivant le contrat signé avec la famille. POUR : 16

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ DIT AD'AP

Un agenda de mise en accessibilité des bâtiments communaux est proposé et adopté. Les travaux s'échelonneront jusqu'en 2020. POUR : 16

CONVENTION AVEC LE RASED

Le RASED - Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté de la circonscription de Landerneau couvre un territoire de 22 communes ayant une école publique. Chaque commune signataire de la convention supporte de manière proportionnelle à l'effectif de son école le coût de fonctionnement de ce service (1,32 € par enfant scolarisé).

Le conseil municipal décide d'autoriser M. le Maire à signer cette convention et de prévoir les crédits nécessaires à l'application de celle-ci. POUR : 16

ENQUÊTE PUBLIQUE DE L'EARL DE BOT FAO EN PLOUGAR: EXTENSION D'UN ÉLEVAGE PORCIN ET D'UNE UNITÉ DE MÉTHANISATION

Y. PINVIDIC annonce qu'une enquête publique a été ouverte à propos de l'extension d'un élevage porcin et d'une unité de méthanisation de l'EARL Bot Fao en Plougar. La zone d'épandage prévue concerne la commune de Pencran pour 3,5 ha sur le secteur de Lesmoualch Bian. Le conseil municipal émet un avis favorable.

POUR : 16

ÉCOLE

Année solaire 2015 / 2016

L'école publique compte, pour l'année 2015 / 2016, 180 élèves répartis sur 7 classes

Classe	Effectif	Nom du professeur
PS	25	Marie LE HENO
PS/MS	26	Nadine MARZIN
GS/CP	25	Nathalie MACE
CP/CE1	26	Christelle PETTON
CE1/CE2	25	Annabelle LEHRE Virginie KERMARREC
CE2/CM1	26	Françoise LE BRAS
CM1/CM2	27	Yannick KERNINON



De gauche à droite :

Fatima DRIF, Françoise FOUCART, Nadine MARZIN, Yannick KERNINON, Françoise LE BRAS, Marie LE HENO, Jean CRENN, Virginie KERMARREC, Annabelle LEHRE, Christelle PETTON, Nathalie MACE, Josée MELLO, Anne-Laure LE HIR

ENFANCE / JEUNESSE

Passerelle Jardin d'Enfants - École

Lors de plusieurs matinées, Eléa, Télo, Olivia, Evan, Noëlie, Célia, Tom, Ambre, Juliette, Hugo et Camille sont allés à la rencontre de Marie, l'institutrice, de Sylvie, l'Atsem, et des copains et copines de la classe de petite section de maternelle. Un membre de l'équipe du Jardin d'Enfants les accompagnait.

Pendant ces matinées d'adaptation, les futurs écoliers ont participé à différents ateliers (gommettes, dessin, rondes, etc.) et ont joué dans la cour de récréation, où ils ont pu retrouver les grands frères et grandes sœurs. Ainsi, c'est sereinement et en confiance, qu'ils ont pris le chemin de l'école à la rentrée de septembre.



Temps d'Activités Périscolaires

Cette année, nous avons choisi de vous présenter les TAP à travers le regard de nos journalistes.

Les Reporters du P'tit journal (de gauche à droite) : Noé, Clément, Candice, Léo, Évan, et Noah, munis d'un appareil photo, se baladent dans les groupes et vous racontent...



Atelier sports innovants avec Clément : le BUMBALL



Les p'tits cuistots avec Romane font le tour des régions. Chaque semaine, les régions changent. Après les tuiles aux amandes d'Aquitaine la semaine passée, les macarons d'Amiens (Picardie) sont en cours de réalisation.



Atelier « fous du volant » avec Éloïse. Les enfants vont faire des matchs de badminton, jouer au Petaka et au speedminton.



Arrivée des enfants au golf avec Taxi West.



Avec Pascal, les enfants en atelier percussions vont enregistrer un CD sur toute l'année avec notamment les chansons « Je vole » de Louane et « Magic in the air » de Magic System.



Voici l'atelier « Voyage en Bretagne » avec Virginie qui propose une découverte des traditions culinaires, culturelles et sportives bretonnes.

Maison Pour Tous - Pencran Jeunesse !

La mairie de Pencran, en partenariat avec la MPT/Cs de Landerneau et son équipe d'animateurs, vous annonce une année riche en animations.

Un premier programme d'activités (pour les 11-17 ans) :

Mois d'octobre et de novembre : Laser-Game, film - pizzas, soirée console, concert, bowling et plus encore !

* contactez Tangi ou Pierre au 02 98 21 77 11

* rejoignez notre page Facebook et devenez acteur de vos loisirs : [facebook.com/pencranjeunesse](https://www.facebook.com/pencranjeunesse)

Un espace d'accueil réservé aux adolescents :

En présence d'un animateur, il est ouvert :

* le vendredi soir de 20h à 22h, pour les plus de 14 ans (en dehors des activités) ;

* le samedi de 14h à 17h, à partir de 11 ans.

Situé à proximité de la mairie, au sein de l'espace Arc-En-Ciel, ce lieu est idéal pour favoriser les échanges, proposer des activités (tels que les tournois de foot et les barbecues au city-park) et concrétiser les idées et les projets des jeunes (voyages, séjours, projets « On s'lance » ...).

C'est aussi un lieu ressource et d'informations : fichiers baby-sitting, BAFA, jobs d'été, séjours à l'étranger, rédaction d'un CV...

Sur les temps d'ouverture de la MPT, l'équipe d'animation est à la disposition des parents pour répondre à leurs questions. Vous pouvez également contacter la MPT/Cs au 02 98 21 77 11; ejpencran@gmail.com, [facebook.com/pencranjeunesse](https://www.facebook.com/pencranjeunesse)



ENFANCE / JEUNESSE

Vacances Toussaint

Lundi 19 Équitation (Dirinon) 14€/ Bad+Ping-Pong (Gossec) 2€	Mardi 20 Équitation (Dirinon) 14€/ Tournois FIFA15 (MPT) 2€	Mercredi 21 Patinoire (Brest) 6€	Jeudi 22 Foot soccer (Guipavas) 5€/ Activité arts-plastiques 4€	Vendredi 23 Zumba 4€ Squash (Brest) 5€/
RDV Landerneau : 13h30 Saint-Urbain/Tréma : 13h15 Pencran/Plouedern : 13h20 Retour Landerneau : 17h Communes : 17h15	RDV Landerneau : 13h30 Saint-Urbain/Tréma : 13h15 Pencran/Plouedern : 13h20 Retour Landerneau : 17h Communes : 17h15	RDV Plouedern : 13h30 Landerneau/Tréma : 13h20 Pencran/Saint-Urbain : 13h15 Retour Landerneau : 17h Communes : 17h15	RDV Landerneau : 13h30 Saint-Urbain/Tréma : 13h15 Pencran/Plouedern : 13h20 Retour Landerneau : 17h Communes : 17h15	RDV Landerneau : 13h30 Saint-Urbain/Tréma : 13h15 Pencran/Plouedern : 13h20 Retour Landerneau : 17h Communes : 17h15
A prévoir : Tenue adaptée	A prévoir : Tenue adaptée	A prévoir : Tenue adaptée	A prévoir : Tenue adaptée	A prévoir : Tenue adaptée
Lundi 26 Multi-sports (Cossec) 2€	Mardi 27 Laser Game (Brest) 12€	Mercredi 28 Char à voile (Plouescat) 13€ Création de masque d'Halloween en bonbon (MPT) 5€ Fred LE BOT et Hervé SIMON	Jeudi 29 Tir à l'arc (Plouedern) 5€	Vendredi 30 Cinéma (Celtic) 5€
RDV Landerneau : 13h30 Saint-Urbain/Tréma : 13h15 Pencran/Plouedern : 13h20 Retour Landerneau : 17h Communes : 17h15	RDV Plouedern : 13h30 Landerneau/Tréma : 13h20 Pencran/Saint-Urbain : 13h10 Retour Landerneau : 17h10 Communes : 17h25	RDV Landerneau : 13h30 Saint-Urbain/Tréma : 13h15 Pencran/Plouedern : 13h20 Retour Landerneau : 17h Communes : 17h15	RDV Landerneau : 13h30 Saint-Urbain/Tréma : 13h15 Pencran/Plouedern : 13h20 Retour Landerneau : 17h Communes : 17h15	RDV Landerneau : 13h Saint-Urbain/Tréma : 12h45 Pencran/Plouedern : 12h50 Retour Landerneau : 16h20 Communes : 16h40
A prévoir : Tenue adaptée	A prévoir : Tenue adaptée (vêtements sombres)	A prévoir : Tenue adaptée au vent et à l'eau	A prévoir : Rien	A prévoir : Rien

Inscription : Landerneau le Samedi 03 Septembre 10h (Hall MPT)
 Communes partenaires le Vendredi 02 Octobre :
 Plouedern/Tréma de 17h à 18h (Mairie de Plouedern)
 Saint-Urbain de 18h à 20h (Espace Jeunes Ty An Holl)
 Pencran de 18h à 20h (Arc-En-Ciel)



MPT/CS Landerneau
 Pl. François Mitterrand
 29800 Landerneau
 02.98.21.53.94



VIE ASSOCIATIVE

US Pencran : une rentrée sous le signe du collectif et de la solidarité

Cette année et pour la première fois à l'US Pencran, un stage a été proposé aux jeunes des catégories U11 et U13, sur une idée originale de Jean-Jacques TANNOU, responsable de l'école de football. Ce dernier, a pu compter sur Stéphane MADEC, Julien BERTHOU, Damien LE BARS, Julien CUNIT-RAVET, et Jean-Luc CORNILY, tous bénévoles et investis au club pour encadrer les 26 joueurs présents.

Le lieu était insolite puisque les jeunes ont dormi dans des tipis et des tentes trappeurs, au camping écologique Rêves de Mer à Plounéour-Trez, le stage s'étalant sur trois jours.

Au programme, du football bien sûr, avec comme « mise en jambes » des footings jusqu'au complexe sportif de Plounéour à 1,7 km du centre, suivis de deux heures d'entraînement, matin et après-midi. La pluie, non invitée, s'est imposée le samedi, ce qui a modifié le planning, et à défaut de beach soccer, un futsal a ravi tous les participants.

Le but de ce stage est de favoriser la solidarité entre les joueurs, d'intégrer les nouveaux et de découvrir la vie en collectivité avec toutes les tâches qui vont avec. Chaque participant s'est vu offrir un T-Shirt.



U11 et Loisirs tous ensemble pour une bonne cause



Les stagiaires et leurs éducateurs

Face au succès de cette première édition, l'équipe dirigeante entend réitérer l'année prochaine.

Les tournois vont bon train en ce début de saison, et l'US Pencran a engagé l'équipe U13 et l'équipe Loisirs à Ploudaniel au tournoi « En marche pour Kyara » le samedi 5 septembre dernier. Kyara est une fillette qui a contracté une méningite foudroyante au lendemain de ses 2 ans. La maladie a eu pour conséquence l'amputation tibiale de ses jambes. Kyara est aujourd'hui appareillée et a 8 ans. Les deux équipes ont eu un parcours honorable et toutes deux ont été éliminées en quart de finale aux pénaltys.

En souvenir, les jeunes sont repartis avec des autographes (sur les chaussures, maillots, tip-top...) de Alexandre CUVILLIER, Gaëtan BELAUD, et Geoffrey DERNIS, parrains du tournoi, joueurs et ex-joueurs du Stade Brestois 29.

Afin d'étoffer ses rangs, l'US Pencran recherche des joueurs dans les catégories U11 et U13, mais aussi des bénévoles afin de compléter l'équipe éducative.

VIE ASSOCIATIVE

Forum des associations

Devenu incontournable à la rentrée, le forum des associations s'est tenu samedi 5 septembre à la salle des sports.

C'est le moment idéal, juste avant la reprise des activités, de découvrir la diversité de l'offre proposée aux Pencranais, petits et grands, par la douzaine d'associations représentées lors de cette 7^e édition.

Nouveau cette année :

- la MPT était présente pour informer les jeunes Pencranais des activités qui leur sont destinées ;
- présentation des activités chorale et atelier bricolage intergénérationnel proposées par la Bonne Altitude.



Assemblée générale de la Société de Chasse

Dimanche 30 août, les membres de la Société de Chasse se sont retrouvés salle Argoat pour tenir leur assemblée générale, présidée par Henri KER-MARREC.

La présentation des comptes par Jo LANGUENOU, secrétaire et trésorier, laisse apparaître une situation saine. Cette année a eu lieu un repas auquel étaient conviés les propriétaires terriens.

Une actualisation de certains points des statuts de la société de chasse et du règlement intérieur est en cours : une assemblée générale extraordinaire aura lieu en mars prochain pour voter ces modifications.

La chasse est ouverte depuis le dimanche 20 septembre aux jours suivants : mercredi, jeudi, samedi et dimanche.

Les chasseurs ont obtenu 6 bracelets pour la capture de chevreuils et 9 pour lièvres. 30 perdrix et 70 faisans ont été lâchés en septembre.

Assemblée générale de La Compagnie des Doudous

L'assemblée générale de l'association "la Compagnie des Doudous" s'est déroulée le 8 septembre à la salle Argoat.

Le bilan de l'année écoulée est satisfaisant. L'association regroupe actuellement 12 assistantes maternelles qui se réunissent chaque mardi à l'Arc-en-Ciel. 2 intervenants : Serge Brard et Anne Le Bihan animent des activités ludiques telles que l'éveil musical et la Baby Gym.

La Compagnie des Doudous a collaboré avec le Jardin d'enfants en participant au carnaval et à la chasse aux œufs. Ces différentes animations répondent parfaitement aux objectifs de l'association



qui sont de favoriser la socialisation des enfants et d'améliorer la qualité de travail des assistantes maternelles. Cette année, l'association organisera une vente de crêpes et une tombola.

Assemblée générale de l'APE

L'Association des Parents d'Élèves a organisé son assemblée générale le samedi 12 septembre.

Le bilan des activités de l'année dernière a été présenté, ainsi que les projets de cette année.

Le nouveau bureau de l'APE a été élu le mardi 15 septembre lors de la première réunion de l'année :

- * Présidente : Marion SARION * Vice-Présidente : Sandra LEGOFF
- * Secrétaire : Sébastien PERON * Secrétaire Adjointe : Sylvia SIMON
- * Trésorière : Myriam LE RET * Trésorière adjointe : Angèle BARBIER



L'association compte au total 19 membres à ce jour mais est toujours à la recherche de nouveaux membres afin de continuer à offrir aux enfants des manifestations de qualité !

Contact : apedepencran@gmail.com

Assemblée générale de l'APAF

Vendredi 9 octobre, salle Argoat à 20h30

Il est temps de faire le point sur l'année passée, et les projets à venir ... Nous avons besoin de compétences multiples pour organiser des événements (photographies, administratif, communication, bricolage ...). Chacun peut investir un peu de temps pour animer la commune. C'est aussi l'occasion de créer des liens autour d'une équipe motivée !

RDV un samedi sur deux, de 9h à 12h, au hangar de Kermadec pour la construction du char (samedi 26/09, 10/10, 7/11, 21/11, 5/12 et 19/12). D'autres créneaux pourront venir étoffer ce planning en fonction des besoins et des propositions.

Gym Club

Les cours viennent de reprendre et il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre.

Alors n'hésitez pas à faire 1 ou 2 séances d'essai pour découvrir les différents ateliers.

Lundi de 19h à 20h : step, mercredi de 19h à 20h : gym tonique, jeudi de 9h30 à 10h30 : gym loisirs.

L'adhésion de 65 € ouvre droit aux 3 cours. Le certificat médical doit comporter la mention "pratique du step" si vous souhaitez vous inscrire à cette activité.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Hélène PÉRON au 02 98 21 49 48 ou au 06 15 18 67 51.



AL Pencran

L'AL Pencran a pris ses marques pour cette nouvelle rentrée sportive. Le bureau est heureux de vous accueillir et vous invite à venir (re)découvrir nos deux disciplines : le tennis de table et le badminton. Les entraînements ont repris pour tous les groupes avec quelques changements au niveau des dates et horaires. Retrouvez toutes les infos pratiques sur notre site internet (www.amicalelaique-pencran.fr).



Du changement également au niveau des entraîneurs, avec l'arrivée d'Eloïse qui succède à Isabelle pour le groupe « Badminton – Jeunes », et de Pauline qui s'occupera avec Adam du groupe « Tennis de table – Enfants ». Merci à elles. Nous leur souhaitons une excellente saison.

L'ensemble des sections recrute toujours des joueurs, enfants et adultes. Nous espérons créer une équipe féminine de Tennis de table pour les championnats UFOLEP. Les nouvelles recrues seront toutes les bienvenues ! N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors d'un entraînement pour taper la raquette en toute simplicité et tester si le sport vous plaît.

Besoin de plus d'informations ? Contactez nous à l'adresse alpencran@free.fr

Excellente saison à tous !

Après le yoga et la couture, La Bonne Altitude vous fait chanter et bricoler !

L'association « La Bonne Altitude » a voulu étoffer son offre, et propose de nouvelles activités sur la commune depuis septembre dernier.

En effet, nous sommes ravies de vous annoncer que notre projet de chorale a vu le jour ! Cette nouvelle formation est dirigée par **Jean ABARNOU**, musicien confirmé, passionné, et chef de chœur émérite, bien connu d'ailleurs dans les environs.

Il a été professeur dans une école de musique, mais aussi président de l'association « Chant et Guitare » pendant plusieurs années.

Il a par ailleurs dirigé plusieurs chorales des communes alentour, mais surtout est aux commandes de celle de Plouédern depuis quinze ans.

Notre chorale est ouverte à tous, jeunes et moins jeunes, débutants ou non, et propose un répertoire varié. Les répétitions ont lieu le mercredi soir de 19h30 à 21h30 à la salle Argoat.



Victime de son succès et pour répondre à la forte demande, l'activité couture s'est vue ajouter deux nouveaux ateliers, le lundi soir et le mercredi matin. Ces ateliers sont animés par **Jeannine HELY**, professionnelle titulaire d'un BEP « maille habillement » avec une mention complémentaire « essayage-retouche-vente », ayant travaillé dans le prêt-à-porter, ainsi que pour une grande enseigne de vente de tissus.

Jeannine est actuellement à la tête de l'entreprise Allégorie Consult Déco, qu'elle a créée afin de pouvoir assouvir une autre passion, la décoration d'intérieur. Elle entreprend d'ailleurs cette année des études de tapissière d'ameublement afin d'ajouter une autre corde à son arc. Elle est motivée et désireuse de partager ses connaissances et ses savoir-faire au sein de La Bonne Altitude.

Enfin, nous n'oublions pas les plus petits qui, accompagnés d'un parent, d'un aïeul, d'un oncle, d'une tante, pourront venir bricoler pendant les vacances scolaires avec « les Petites Bricoles de Fan de Toile ».

Ces ateliers intergénérationnels seront dispensés par **Nathalie JEZEQUEL**, dont le moteur est de transmettre aux autres le plaisir de créer et faire soi-même. « Partager » est le maître mot de la philosophie de Fan de Toile, qu'elle gère depuis 2014.

Les ateliers auront lieu les mercredis :

- 21 octobre de 10h à 12h pour confectionner un vide poche avec des magazines à partir de 8 ans
- 28 octobre de 14h à 16h, pour réaliser un sac Halloween (et autres décorations) à partir de 5/6 ans

Sur inscription, attention les places sont limitées !



Contact par courriel de préférence : labonnealtitude.pencran@gmail.com et par téléphone : 06 31 48 43 56 ou 06 27 95 96 95

Les Amis de la Colline

Les interclubs ont repris à Plouédern le jeudi 10 septembre. 21 équipes du secteur Bas-Élorn, dont une de Pencran, se sont rencontrées. Victoire de l'équipe Le Guen - Marhadour. À Guipavas, 28 équipes (dont 8 de Pencran) étaient présentes pour jouer à la pétanque. Le 1^{er} prix est revenu à l'équipe Jézégou Henri - Sparfel Rémi (4 parties gagnées, 52 points). 3^e : Corre Michel et Emily Roger (3 parties gagnées, 51 points).

Le mardi 15 septembre dernier, 30 adhérents ont apprécié le repas de grillades (saucisses, merguez, poitrine), préparées par nos spécialistes (Roger, Henri et Didier), ainsi que les fameux gâteaux de Walter de l'Express Café.

La sortie d'automne, organisée cette année par nos amis de Saint-Urbain, est programmée le vendredi 9 octobre : le jardin des Trains à Guimaec dans la matinée, déjeuner à Guerlesquin et visite guidée de la ville et de sa région dans l'après-midi.

Le club organise, le mardi 27 octobre, son interclubs d'automne du secteur Bas-Élorn / Irvillac / Saint-Urbain et Dirinon.



VIE ASSOCIATIVE

Paris-Brest-Paris 2015

Quatre Pencranais ont participé au dernier Paris-Brest-Paris. Cette épreuve d'endurance cycliste est organisée tous les quatre ans par le Cyclo Club Audax de Paris. Longue de 1 260 km, les 6 000 participants de toutes nationalités (dont 2 000 Français), doivent couvrir la distance en moins de 90 heures. Des points de contrôle tout au long du parcours assurent le bon déroulement de l'épreuve.

Nos Pencranais ont connu des fortunes diverses :

- * Antoine ABIVEN, 1^{ère} participation, a terminé en 73h 42mn ;
- * Frédéric LE BOT, qui courait pour la 2^e fois, a couvert l'épreuve en 57h ;
- * Bernard MAGUET, qui prenait le départ pour la 2^e fois également, a dû s'arrêter à Brest, victime d'une tendinite au genou en raison d'un changement de vélo huit jours avant le départ ;
- * Hervé SIMON, récidiviste puisqu'il s'agit de sa 7^e participation, a terminé en 63h 44mn.

Toutes nos félicitations à ces valeureux coureurs pour leur courage durant cette difficile épreuve.

Hervé SIMON,
Fréd LE BOT



Antoine ABIVEN,
Bernard MAGUET

VIE DES QUARTIERS

Fête de quartier Kerlois



Le dimanche 30 août dernier, s'est déroulée la fête du quartier de Kerlois réunissant les familles des rues Xavier Grall, Anatole Le Braz et Angela Duval ainsi que la route et le lieu-dit de Kerlois.

Après avoir dégusté une bonne sangria préparée par Amar, et en présence du Maire, un peu plus d'une vingtaine de familles se

sont retrouvées pour partager un pique-nique, copieux comme d'habitude.

Durant le repas, quelques bons crus ont été très appréciés avant l'arrivée en toute fin de journée du cru « château la pompe » provenant tout droit de la voûte céleste.

DIVERS

Dépistage du cancer du sein

Le mois d'octobre sera une nouvelle fois placé sous le signe du dépistage du cancer du sein. Chaque année, on compte 53 000 nouveaux cas de cancer du sein, soit 1 femme sur 8 qui risque de développer la maladie au cours de sa vie. Ce cancer provoque 11 500 décès par an. Il est donc la 1^{ère} cause de mortalité par cancer chez les femmes.

Les femmes de 50 à 74 ans sont invitées, par l'ADEC 29, à se faire dépister tous les 2 ans afin de rechercher une tumeur débutante qui pourra être traitée au plus tôt et maximiser ainsi les chances de guérison. En effet, au stade précoce, ce cancer peut être guéri 9 fois sur 10.

Anticiper, sensibiliser, prévenir sont des actions qui permettent de limiter efficacement les conséquences de la maladie.



Assistante maternelle agréée sur Pencran

Dispose de 2 places à partir de janvier 2016. Agrément de nuit disponible.

Maison avec jardin
Tél : 06 51 49 23 99

Offre d'emploi

La société de nettoyage industriel Aber Propreté, située à Plabennec, recherche sur le secteur de Pencran, de Landerneau et de Tréflévenez des agents (H/F) pour travailler en CDI et en CDD à temps partiel. Envoyez un CV et une lettre de motivation à : brest@aberproprete.fr

Marché de Pencran

Du nouveau à Pencran avec la présence, chaque vendredi après-midi, de MURI sur la place de l'église de 15h à 19h. Venez découvrir un grand choix de fruits et légumes de saison !



L'Ile aux Cheveux

Pour fêter ses 10 ans d'ouverture, Fanny de l'Ile aux Cheveux invite sa clientèle, le samedi 24 octobre 2015, à partager un verre de circonstance.

Fanny et Maureen seront heureuses de vous accueillir de 17 à 19h au salon de coiffure.

Merci de votre fidélité.
Tél : 02 98 85 17 47



Campagne de vaccination anti-grippe 2015



Si vous avez reçu un bon ou une ordonnance pour la vaccination contre la grippe saisonnière, vous pouvez contacter les infirmières au 02 98 85 29 04 pour prendre rendez-vous.